

Opération nichoirs : Installation de nichoirs dans les fermes de la CCFI

La Communauté de communes de Flandre intérieure (CCFI), le Groupe Ornithologique et Naturaliste (GON), la Chambre d'agriculture du Nord-Pas de Calais et le GEDA (Groupe d'Etudes et de Développement Agricole) de Flandre intérieure s'unissent autour d'une action* commune en faveur de la préservation des chouettes chevêches, chouettes effraies, hirondelles rustiques et hirondelles de fenêtre. Ce dispositif s'inscrit dans la suite du projet européen « Tous Eco Citoyens ».

Des espèces menacées...

Ces espèces sont en déclin en Flandre, mais également à plus large échelle. Leurs sites de nidification se raréfient. En cause, la réhabilitation progressive des corps de fermes qui impacte les chouettes effraies et les hirondelles. De son côté, la disparition de vieux arbres rend, la nidification des chouettes chevêches compliquée.

... aux nombreux impacts sur la biodiversité

Outre la préservation de la biodiversité, les chouettes se nourrissent de micromammifères, elles aident ainsi au renforcement de la lutte contre les ravageurs de cultures (campagnols, mulots, souris grises...). Les hirondelles, quant à elles, régulent les insectes. La pose de nichoirs peut aider à renforcer les populations existantes.

Du diagnostic à la remise de nichoirs

Un formulaire a été envoyé aux bénéficiaires du dispositif d'entretien des haies proposé par la CCFI, en septembre 2021. **42 habitants du territoire, dont 35 agriculteurs, ont manifesté un intérêt pour cette démarche ouverte à tous les propriétaires de corps de ferme.** À partir des réponses obtenues, 11 parcours ont été identifiés sur lesquels le Groupe Ornithologique et Naturaliste a réalisé des diagnostics, entre novembre 2021 et janvier 2022, afin de déterminer si les terrains expertisés étaient propices à l'installation de nichoirs.

À l'issue de cette phase de diagnostic, ce sont 32 corps de ferme qui abriteront 26 nichoirs à chouettes effraies, 21 nichoirs à chouettes chevêches et 7 nichoirs à hirondelles. La remise des nichoirs a eu lieu jeudi 27 janvier, dans les locaux de la CCFI en présence d'Elizabeth Boulet, Vice-Présidente en charge de l'aménagement durable du territoire, de la transition écologique et solidaire, de l'environnement et du plan climat.

Cette opération sera renouvelée à l'automne 2022, en prévision de la période de diagnostic de l'hiver 2022/23. Les habitants peuvent dès à présent remplir le formulaire disponible sur le site de la CCFI pour manifester leur intérêt pour la démarche.

*Action co-financée par l'Agence de l'eau Artois- Picardie, la Région Hauts-de-France, la Chambre d'agriculture du Nord-Pas de Calais, le ministère de l'Agriculture et la CCFI.

ARNEKE
BAILLEUL
BAVINCHOVE
BERTHEN
BLARINGHEM
BOESCHEPE
BOESEGHEN
BORRE
BUYSSCHEURE
CAESTRE
CASSEL
EBBLINGHEM
EECKE
FLETRE
GODEWAERSVELDE
HARDIFORT
HAZEBROUCK
HONDEGHEM
HOUTKERQUE
LE DOULIEU
LYNDE
MERRIS
METEREN
MORBECQUE
NEUF BERQUIN
NIEPPE
NOORDPEENE
OCHTEZEELE
OUDEZEELE
OXELAERE
PRADELLES
RENSCURE
RUBROUCK
SAINT-SYLVESTRE-CAPPEL
SAINT-MARIE-CAPPEL
SAINT-JANS-CAPPEL
SERCUS
STAPLE
STEENBECQUE
STEENVOORDE
STEENWERCK
STRAZEELE
TERDEGHEM
THIENNES
VIEUX-BERQUIN
WALLON-CAPPEL
WEMAERS-CAPPEL
WINNEZEELE
ZERMEZEELE
ZUYTPEENE

Quels sont les critères...

... pour l'installation d'un nichoir à chouette effraie ? Posséder un hangar haut, un vieux grenier, un pigeonnier... au calme et avec un accès ouvert constamment.

... pour l'installation d'un nichoir à chouette chevêche ? Posséder un vieil arbre avec une branche parallèle au sol, pas trop haute, en secteur bocager (présence de prairies et haies aux alentours), au calme.

... pour l'installation de nichoir à hirondelle rustique ? Posséder une étable ou un garage avec plafond bas et poutre apparente.

... pour l'installation de nichoir à hirondelle de fenêtre ? Avoir des cornières de façade côté route, ombragées constamment, facilement accessibles, sans obstacle.

➔ **+ d'informations et formulaire :**

<https://cc-flandreinterieure.fr/fr/nw/574368/857612/installation-de-nichoirs-dans-les-fermes-de-la-ccfi>

A propos de la CCFI

La Communauté de communes de Flandre intérieure, née le 1^{er} janvier 2014, est située aux carrefours des pôles du Dunkerquois, de l'Audomarois, de la métropole Lilloise et de la Belgique. Organisée autour des pôles urbains d'Hazebrouck, d'une part, de Bailleul et de Nieppe, d'autre part, la CCFI est composée de 50 communes et de 104 198 habitants sur un territoire principalement rural.

Deuxième Communauté de communes la plus peuplée de France, la CCFI déroule son projet de territoire autour de la transition écologique, de la mobilité, des aménagements qui préparent l'avenir et développent son attractivité. Sa marque territoriale illustre son engagement quotidien au service des communes, des habitants et des acteurs du territoire « Cœur de Flandre ».

CONTACT PRESSE

Sabine Rodriguez Derlyn / +33 (0)6 70 84 99 61 / srodriguez@cc-flandreinterieure.fr

Communauté de communes de Flandre intérieure
222 bis rue de Vieux-Berquin 59190 Hazebrouck
t +33 (0)3 74 54 00 59 / www.cc-flandreinterieure.fr

ARNEKE
BAILLEUL
BAVINCHOVE
BERTHEN
BLARINGHEM
BOESCHEPE
BOESEGHEN
BORRE
BUYSSCHEURE
CAESTRE
CASSEL
EBBLINGHEM
EECKE
FLETRE
GODEWAERSVELDE
HARDIFORT
HAZEBROUCK
HONDEGHEM
HOUTKERQUE
LE DOULIEU
LYNDE
MERRIS
METEREN
MORBECQUE
NEUF BERQUIN
NIEPPE
NOORDPEENE
OCHTEZEELE
OUDEZEELE
OXELAERE
PRADELLES
RENSCURE
RUBROUCK
SAINT-SYLVESTRE-CAPPEL
SAINT-MARIE-CAPPEL
SAINT-JANS-CAPPEL
SERCUS
STAPLE
STEENBECQUE
STEENVOORDE
STEENWERCK
STRAZEELE
TERDEGHEM
THIENNES
VIEUX-BERQUIN
WALLON-CAPPEL
WEMAERS-CAPPEL
WINNEZEELE
ZERMEZEELE
ZUYTPEENE